

INTRODUCTION À LA MICROÉCONOMIE

ECO1504 C

SERGE COULOMBE

AUTOMNE 2014

Septembre 2014

Horaires du cours : lundi de 13 h à 14 h 30 et mercredi de 11 h 30 à 13 h

Endroit : CBY C03

Bureau : FSS 9033

Heures de bureau : mercredi de 15 h à 16 h ou sur rendez-vous

☎ 613 562-5800 poste 1689

✉ serge.coulombe@uottawa.ca

<http://aix1.uottawa.ca/~scoulomb/>

DESCRIPTION DU COURS

Nature et étendue de la science économique. Rareté et choix. Mécanisme du marché. Courbes de demande et d'offre. Déplacements de la demande et de l'offre. Élasticité et ses déterminants. Comportement du consommateur. Nature de l'entreprise et de ses décisions. Fonctions de production. Courbes de coût total, moyen et marginal. Détermination du prix. Concurrence parfaite. Monopole. Discrimination par les prix. Réglementation gouvernementale. Prix des facteurs. Études de cas et applications. Ce cours ne peut être combiné pour fins de crédits à ECO1704.

Ce cours est un complément de Économie 1502 (Introduction à la macroéconomie) et un préalable à plusieurs cours en économie de niveau 2000 et plus.

ÉVALUATION

Deux examens intra, 30 % pour le meilleur et 20 % pour l'autre

Examen final 50 %

Absence à un examen

Vous pouvez manquer un intra sans avoir à présenter de pièces justificatives. Cependant, l'absence à un deuxième intra ou à l'examen final doit être justifiée sous peine de pénalité. Par exemple, dans le cas de raison de maladie, un certificat médical approuvé par le Service de santé de l'Université d'Ottawa (100 Marie Curie, 3^e étage) doit être fourni (**vous me donnez une copie du certificat médical**). La Faculté se réserve le droit d'accepter ou de refuser la raison avancée. Les raisons telles que les voyages, le travail et les erreurs commises dans la lecture de l'horaire des examens ne sont habituellement pas acceptées.

Si vous manquez un intra, la pondération de cet intra (25 % soit la pondération moyenne des intra) sera ajoutée à l'examen final. Par exemple, si vous manquez le premier intra, alors l'examen final comptera pour 75 % de votre note finale.

MATÉRIEL OBLIGATOIRE

Principes de microéconomie, de Mankiw, Belzile et Pépin (MBP), 2^e édition. Le livre est en vente à la Librairie de l'Université d'Ottawa, 85 Université avec le **Guide de l'étudiant** accompagnant le manuel de cours.

PROGRAMME DE COURS

Sujet	Références
Partie I : Introduction	
Dix principes d'économie	MBP, Chap. 1
Penser comme un économiste	MBP, Chap. 2
Interdépendance et gains tirés du commerce international	MBP, Chap. 3
Partie II : Comment les marchés fonctionnent	
Les forces du marché : l'offre et la demande	MBP, Chap. 4
L'élasticité et ses applications	MBP, Chap. 5
PREMIER INTRA l'auditorium Marion, le vendredi 3 octobre de 19h00-20h30	
Analyse de politiques publiques à partir des concepts d'offre et de demande	MBP, Chap. 6
Partie III : Marchés et bien-être	
Les consommateurs, les producteurs et l'efficacité des marchés	MBP, Chap. 7
Les coûts de la taxation	MBP, Chap. 8
Partie IV : L'économie du secteur public	
Les externalités	MBP, Chap. 10
Les biens publics et les ressources communes	MBP, Chap. 11
Partie V : La firme et l'organisation industrielle	
Les coûts de production	MBP, Chap. 13
Les firmes sur les marchés parfaitement concurrentiels	MBP, Chap. 14
DEUXIEME INTRA l'auditorium Marion le vendredi 21 novembre 19h00-20h30	
Le monopole	MBP, Chap. 15
Partie VI : L'économie du marché du travail	
Les facteurs de production	MBP, Chap. 18

Attention à la fraude scolaire !

La fraude scolaire est un acte commis par une étudiante ou un étudiant et qui peut fausser l'évaluation scolaire (c'est-à-dire les travaux, tests, examens, etc.). Elle n'est pas tolérée par l'Université. Toute personne trouvée coupable de fraude est passible de sanctions sévères.

Voici quelques exemples de fraude scolaire :

- Plagier ou tricher de quelque façon que ce soit;
- Présenter des données de recherche qui ont été falsifiées;
- Remettre un travail dont vous n'êtes pas, en tout ou en partie, l'auteur;
- Présenter, sans autorisation écrite des professeurs concernés, le même travail dans plus d'un cours.

Ces dernières années, le perfectionnement d'Internet a fortement facilité la découverte des cas de plagiat. Les outils mis à la disposition de vos professeures et professeurs permettent, à l'aide de quelques mots seulement, de retracer sur le Web l'origine exacte d'un texte.

En cas de doute, il est de votre responsabilité de consulter l'annuaire de votre faculté ou le site Web de l'Université à l'adresse suivante : <http://www.uottawa.ca/reglements-scolaires/fraude-et-plagiat.html>

La personne qui a commis ou tenté de commettre un acte de fraude scolaire ou qui en a été complice sera pénalisée. Voici quelques exemples de sanctions pouvant être imposées :

- recevoir la note « F » pour le travail ou le cours en cause;
- l'ajout d'une exigence supplémentaire (de 3 à 30 crédits) au programme d'études;
- la suspension ou l'expulsion de la Faculté.